

## Communiqué de presse

lundi 31 janvier 2011

# Compteurs communicants

## ERDF tient ses engagements à quelques semaines de la fin de l'expérimentation

**A quelques semaines de la fin de l'expérimentation du compteur communicant Linky, ERDF a souhaité faire un point sur ce projet d'envergure, pierre angulaire du développement des smart grids en France. Cette communication ne préjuge pas des résultats des tests à partir desquels les pouvoirs publics détermineront les modalités de financement et de déploiement des compteurs communicants**

Lancée depuis mars 2010 par ERDF à la demande de la Commission de Régulation de l'Electricité (CRE), l'expérimentation du compteur communicant Linky actuellement en cours en Indre et Loire et à Lyon se déroule en parfaite adéquation avec les objectifs que s'était fixés l'entreprise.

- 84% des compteurs de l'expérimentation sont actuellement posés, soit 225 000 compteurs communicants
- 92% d'entre eux ont été testés et communiquent dans les deux sens
- Le temps de pose des compteurs évalué préalablement à 35 minutes est descendu à 29 minutes, permettant ainsi un gain de productivité et réduisant la contrainte pour le client
- Moins de 1% de réclamations a été reçu par ERDF depuis le début de l'expérimentation
- Les chantiers de pose des compteurs communicants ont permis de créer 250 emplois sur les deux zones d'expérimentation
- Le budget initialement prévu (150 millions d'euros) pour l'expérimentation est conforté

ERDF met tout en œuvre pour que cette expérimentation, la plus importante dans le monde par le nombre de compteurs posés, réponde point par point au cahier des charges fixé par le régulateur, ainsi qu'aux attentes des parties prenantes concernées, et notamment le client.

**ERDF rappelle les nombreux avantages apportés par le compteur communicant au client :**

- De nombreuses interventions réalisées à distance qui ne nécessitent plus la présence du client (relevé des compteurs, changement de puissance, mise en service...)

*« Vous n'êtes plus obligé d'attendre ERDF et de perdre éventuellement une demi-journée de travail »*

- Une facture calculée sur la base de sa consommation réelle du client et non sur une estimation

*« Vous payez précisément ce que vous consommez, sans estimation intermédiaire. »*

- Des délais d'intervention ramenés de 5 jours à moins de 24 heures

*« Vous emménagez dans un nouvel appartement, vous n'avez pas de chauffage, pas d'électricité, en 24 heures l'affaire est réglée »*

- Un meilleur suivi de la consommation électrique donc une meilleure maîtrise des dépenses en énergie

*« Vous pouvez connaître votre consommation quand vous voulez et mieux maîtriser vos dépenses de consommation »*

- En cas de panne sur le réseau, un diagnostic facilité donc une réalimentation en électricité des clients plus rapide

**ERDF précise que le remplacement du compteur par un compteur communicant n'est pas facturé au client.**